

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-16-chem | Grèves. Emeutes.](#)[ItemAudiganne. Les populations ouvrières II, 1860 | Le mouvement des voraces à Lyon](#)

Audiganne. Les populations ouvrières II, 1860 | Le mouvement des voraces à Lyon

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0354

SourceBoite_011-16-chem | Grèves. Emeutes.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[audiganne, armand](#)

Références bibliographiques[Audiganne, populations ouvrières](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb41620900j>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Audiganne, Armand (1814-09-02 -- 1814-09-02)

TITRE Les Populations ouvrières et les industries en France dans le mouvement Social du XIXe siècle

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1854

EDITEUR Paris : Capelle , 1854

Audigant
Populisme ouvrier
II. 1860

Le mot des voraces à Lyon.

- Les voraces cherent une soc. red nomie
oumien en soit de la Croix-Rouge. Soc. qui n'est
ni verite ni utilite : il s'agit de resister
au marche de certains marchands de debit qui tendent
à leur poids els leurs malices. Le son de marchand
que l'on aient appelle "~~le~~ veriteux" ou "vorace".

- En 48, le vorace "nettement l'été du
mot populiste, occupé le port de la Croix-Rouge,
ordonnant la démolition de l'édif. en l'été, prenant
possession de l'Hotel de ville et mettant sous leur
garde la demeure du clergé et du gub.

Ils se établissent en milices.

+
- Ils empêchent par la dissolution de
"mœurs religieuses ou occupé du tirage de
la voie" (42), et que les machines -
ainsi en somme ils "assurent la sécurité de
personnes et le respect des propriétés". Ils se
reconstruisent de volée (à l'époque on les appelle
noté coûtent 1.600.000 fr. à l'U).

Cette milice "a donné le spectacle d'effort
renouveau et rétablit l'ordre en éliminant
la dissolution" (44.)

